

# UNE SEULE DEMANDE Pour réussir vos travaux



Un projet de rénovation,  
d'aménagement ?

**Nous travaillons  
pour vous**

Contactez nous et faite votre demande

[www.jpc-immo.com](http://www.jpc-immo.com)

[info@jpc-immo.com](mailto:info@jpc-immo.com)

« rénovation » et « aide à la rénovation »

**RENCONTREZ VOTRE  
COURTIER Rapidement,**  
il se déplacera chez vous  
pour prendre connaissance  
de vos attentes. Il vous  
présentera une mission de  
recherche pour sélectionner  
des entreprises fiables et une  
formule comprenant le suivi  
complet de votre chantier.

## Les primes et les aides fiscales

La palette des primes et des aides fiscales destinées à ceux qui ont un projet de construction ou rénovation est extrêmement large. Chaque région a ses primes spécifiques. En tant que maître d'ouvrage, vous pouvez obtenir de nombreuses primes auprès des administrations compétentes.

En plus des primes réservées à l'isolation, l'énergie solaire et autres, il existe d'autres subventions moins connues.

**Comment s'y retrouver dans ce dédale administratif, comment savoir à quelles primes vous pouvez prétendre?**

**Faites appel JPC-IMMO courtier en travaux, on vous proposera les bonnes solutions pour connaître les primes auxquelles vous avez droit et comment les obtenir.**



Voici un aperçu des différentes possibilités qui s'offrent à vous :

## Les mesures fiscales

- 6% de TVA sur les rénovations, démolition – reconstruction, investissements économiseurs d'énergie...
- Conséquences fiscales, réduction fiscale pour les mesures de prévention incendie et vol

## Les primes en région Wallonne

- Prime à la construction, Prime à la démolition, Prime à l'acquisition, Prime à la rénovation pour les propriétaires, Prime à la rénovation pour les locataires, Prime à l'adaptation, Prime à l'installation d'un boiler solaire, Prime à la rénovation et à l'embellissement de façade d'immeubles d'habitation, **Primes énergie pour les ménages wallons : (isolation de toiture, isolation de sol, pompe à chaleur, ventilation)...**
- Assurance gratuite contre la perte de revenus, Prêts avantageux auprès de sociétés de prêts sociaux, Fonds wallon du logement des familles nombreuses, Droits d'enregistrement réduits, L'éco-prêt : un prêt à taux zéro, Certificats verts Prime à la création de logements conventionnés, Subvention de déménagement et location, Prime à la restauration, Certificats verts pour le placement de panneaux photovoltaïques, Réduction précompte immobilier habitations économiques, Prime complémentaire pour isolation de toiture...



## Exemples de réalisation

